



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Des réseaux et des hommes : les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication / sous la direction de Jean-Michel Ledjou, Hanitra

Randrianasolo-Rakotobe

éd. Karthala - GEMDEV, 2012

cote : 58.794

Il s'agit d'un ouvrage collectif rédigé par 19 auteurs, y compris les directeurs de rédaction, dont 7 pour la première partie *Vue globale*, 6 pour la deuxième partie *Étude de cas* et 6 pour la troisième partie *Ouverture et pistes de recherches*.

Bernard Miège qui préface l'ouvrage, remarque dans le cadre géopolitique, que les auteurs « *ne s'intéressent pas aux grandes régions du monde ou aux continents, mais à la fois aux pays en développement, aux pays émergents et aux régions non développées* lesquels soulèvent la question de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les peuples et de leur ancrage dans les sociétés. »

Permettez au présent recenseur de l'ouvrage, d'ores et déjà de le saluer car, à ses yeux, il actualise et complète son propre ouvrage². En effet, on est loin, au bout de dix ans, de s'interroger sur la façon de combler le fossé numérique qui existait entre les pays riches et les pays pauvres, lorsque l'on observait que l'Afrique subsaharienne comptait le même nombre de téléphones que la ville de Tokyo ! Aussi, après plus d'une décennie et l'ouverture des pays en développement aux TIC, quels changements ces dernières ont-elles entraînés avec le téléphone mobile et Internet ? La « fracture numérique » est-elle en voie de réduction ? Les contributions des experts de plusieurs disciplines tentent judicieusement de s'en rapprocher.

Mais, à propos, que sont les TIC ? Les technologies de l'information et de la communication qui se résument à cet acronyme, désignent généralement un ensemble de technologies modernes et complexes dont la technique numérique est la clé. Impliquant les usages plus ou moins coordonnés, les TIC permettent de saisir, traiter, stocker et transmettre la numérisation et la compression de données dont les télécommunications constituent le principal vecteur. Ce n'est pas un effet de mode, car l'acronyme TIC est de plus en plus cité dans les rapports et études édités par des institutions internationales, telles que l'Union Internationale des Télécommunications, l'OCDE, auxquelles il faut ajouter l'Union Postale Universelle, l'Organisation Mondiale du Commerce. D'ailleurs, depuis peu, se réunissent des Sommets Mondiaux de la Société de technologie de l'information. Bref, selon la Banque Mondiale, les TIC doivent permettre aux pays en développement de procéder à un



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.

² L'économie des télécommunications en Afrique (également édité chez Karthala en 2002)



Académie des sciences d'outre-mer

saut technologique pour hâter les étapes du développement. Ce que l'un des contributeurs, souligne : « *les TIC sont des technologies révolutionnaires qui établissent les relations entre les gens et les informations.* »

L'ouvrage est organisé en trois parties distinctes mais indépendantes. Dans la première partie, le rôle des institutions internationales en matière de TIC est proposé comme une promesse technologique relative au développement de l'Afrique. La deuxième partie, expose plusieurs études de cas éclairant la réalité socio-économique dans laquelle s'opère la diffusion des TIC, au Maroc, au Sénégal, au Mali, au Congo. La troisième partie fait état d'une originale étude du développement des filières agro-alimentaires dans le cadre des interactions Nord/Sud liées à l'émergence du commerce équitable grâce au web. Retenons encore, qu'au Maghreb, les pays favorisent la promotion des TIC grâce aux infrastructures développées des télécommunications et qu'au Sénégal, les télécentres sont cités en exemple dans la lutte contre la fracture numérique entre ces régions africaines dans le contexte économique très concurrentiel.

Qu'en est-il de l'inégalité d'accès aux TIC et de leurs effets sur le développement des pays en cause ? Il y aurait une incohérence entre le discours et ce qui est mesuré par les indicateurs : ces derniers n'intègrent pas les inégalités causées par la pauvreté, qu'il s'agisse de la téléphonie mobile ou d'Internet. Par ailleurs, la diffusion des technologies numériques en Afrique présente un caractère inégal, autant entre pays qu'entre régions urbaines et rurales, en raison de décisions réglementaires qui seraient discriminatoires conduisant à la création d'Autorités Nationales de Régulation des Télécommunications.

Si les TIC ont connu dans les pays du Sud une croissance appréciable, notamment en Afrique, ce développement reste fiable sous réserve de « capacités » c'est-à-dire une capacité et une liberté permettant de saisir certaines opportunités qu'offrent ces TIC dans les activités sociales exigeant l'information (cybercafés, téléservices...)

Il apparaît ainsi que les technologies de l'information et de la communication sont autant révélées dans les institutions internationales que dans les pays en développement sur lesquels celles-ci se penchent d'une manière spécifique depuis une décennie. En tout état de cause, les TIC constituent de nouveaux outils sans lesquels les pays « des Suds » ne peuvent pas avoir un lien étroit avec les pays « des Nord ». Si les applications sont les mêmes à des degrés différents, leur finalité est identique : relier les hommes par des réseaux.

La lecture de cet ouvrage est à recommander pour ceux qui croient que les TIC sont l'apanage seulement des pays industrialisés.

Raymond-Marin Lemesle